

Communiqué de presse CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Cassons : d'un système à l'autre

Le Conseil municipal communique sa décision de supprimer, dès le 1^{er} janvier 2012 les tournées de ramassage des déchets encombrants combustible (DEC), dite «tournee des cassons». Ceux-ci pourront être déposés à la déchetterie les mercredis de 08 h 00 à 12h 00 et de 13 h 30 à 17 h00 et les samedis matins de 08 h 00 à 12 h 00 ; pour les personnes au bénéfice de l'AVS, sans moyen de transport adapté et/ou à mobilité réduite, il sera possible d'appeler le Service des travaux publics, au 032 941 20 28, qui se chargera de vérifier le volume et la nature des déchets à débarrasser et procédera à leur enlèvement dans les meilleurs délais.

Pour rappel, les objets non recyclables trouvant place dans un sac officiel ne sont pas des déchets encombrants combustibles.

Les DEC provenant de la transformation et de la démolition d'appartements (fenêtres y comprises) ne sont pas pris en charge, de même que les cartons, sacs en plastiques, ferrailles, appareils électriques.

Nouveau visuel pour les factures communales

Dès ce jour, les factures de consommation des énergies, d'eau et des déchets bénéficient d'une nouvelle présentation. Le nouveau visuel a été élaboré pour apporter plus de clarté, de compréhension et des informations personnalisées au sujet de la consommation de chaque client.

L'objectif de ce changement est de répondre aux attentes de la clientèle tant privée que professionnelle des services communaux. L'information a été réorganisée, la première page résume les éléments essentiels de chaque facture alors que la seconde entre plus dans le détail. Il convient également de mentionner qu'il a été opté pour des factures recto-verso afin de limiter la consommation de papier.

Un explicatif de la nouvelle présentation est disponible depuis le 1^{er} novembre 2011 sur le site internet communal (www.saint-imier.ch).

Travaux à la route de Mont-Soleil

Des travaux de rénovation du réseau électrique ont été entrepris le long du trottoir Nord de la route de Mont-Soleil. A cette occasion, plusieurs tubes électriques ont été mis en place afin de moderniser les infrastructures entre la rue Pierre-Alin, celle de l'Alouette et la route de Mont-Soleil. A la fin des travaux, la ligne aérienne présente dans ce secteur sera démontée et l'ensemble de l'alimentation électrique sera assurée par des câbles souterrains. L'éclairage public sera également totalement rénové dans ce secteur et adapté aux nouvelles exigences d'efficacité énergétique. Selon le planning du projet, les travaux de génie civil devraient se terminer avant fin novembre. Le Conseil municipal remercie les riverains et les automobilistes de leur compréhension face aux désagréments subis.

Nonagénaire

Le 11 novembre 2011, M. Christian Schlupe, conseiller municipal, et M. Yanick Courvoisier préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la rue Baptiste-Savoie 20, où ils ont eu le plaisir de rencontrer Mme Denise Jeanguenin, pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Saint-Imier, le 16 novembre 2011

(cm)